



JUNIOR SLOW MELODY CONTEST

www.jsmc.ch

Annexe au règlement du concours - 2020
Anhang zum Wettbewerbsreglement - 2020

Délai d'inscription : 28 septembre 2019 - Anmeldeschluss : 28. September 2019

Montant de l'inscription : Frs. 40.— - Anmeldegebühr : Sfr. 40.—

Les catégories seront définies après réception des inscriptions – Die Kategorien werden nach Erhalt der Anmeldungen definiert.

Pour les cuivres et les bois, les groupes sont les suivants – Es gelten folgende Kategorien für Holz und Blech :

Minimes – Minis
2008 et plus jeunes

Cadets – Kadetten
2007 - 2005

Juniors – Junioren
2004 -2000

Procédure d'inscription :

1. Créer un compte sur le site www.jsmc.ch (suivre le lien sur la page d'entrée)
2. Se connecter, ajouter le(s) soliste(s) et valider l'inscription
3. Transmettre les partitions lors de l'inscription internet ou par courrier postal (2 exemplaires)
4. Régler le montant d'inscription du(des) soliste(s) par paiement internet ou virement postal

Seules les inscriptions complètes et dans les délais (réception des partitions par les organisateurs et paiement du montant complet sur le compte du concours) seront acceptées.

Une marche à suivre détaillée de la procédure d'inscription est disponible sur le site du concours.

Anmeldevorgang :

1. Erstellen eines Kontos auf der Webseite www.jsmc.ch (Link ist auf der Startseite).
2. Anmelden, Solisten hinzufügen und bestätigen.
3. Senden der Partituren via Internet oder Postsendung (2 Kopien).
4. Den Anmeldebetrag des oder der Solisten via Internet oder Posteingahlung begleichen.

Nur vollständige und rechtzeitige Anmeldungen werden akzeptiert, (Organisator hat die Partituren und die Einzahlung erhalten).

Eine vollständige Anleitung zur Internetanmeldung befindet sich auf der Internetseite des Wettbewerbs.

